



TICKET JEUNE



Pass Culture et Loisirs

Une somme annuelle maximum de 30€ est attribuée par la commune à chaque enfant de 6 à 16 ans résidant sur la commune de Saint-Pardoux-Soutiers et sur présentation de justificatifs.

Les enfants de Saint-Pardoux-Soutiers pratiquent des activités sportives et culturelles. Quelques exemples d'activités prises en compte :

- Les licences de sport : football, basket, tennis, golf...
- Entrées Parc d'attraction, Musées, Châteaux...
- Les camps d'été, Colonies de vacances...
- Entrées : concert, spectacle, théâtre, cinéma...
- Les cours de musique
- Achats livres et CD...
- Bowling, laser game, escape game...



Les cadeaux de Noël, jeux électroniques ou sortie discothèque ne seront pas pris en considération.

Pour les parents des enfants concernés par l'opération TICKET JEUNE, conserver tout au long de l'année les tickets de caisse ou d'entrée des divers parcs, de piscine... afin de pouvoir bénéficier de ces 30€.

Il suffira ensuite de déposer vos justificatifs avec une copie de votre RIB et le coupon réponse renseigné pour chaque enfant dans la boîte aux lettres de la mairie. Pour votre 1er dépôt, penser à joindre une copie de votre livret de famille et un RIB.

Dépôt des justificatifs avant le 30 septembre 2024

(versement en décembre)

Vos interlocuteurs

Valérie BOUCHET - Sophie AUGER

☎ 06 75 91 63 63 - 06 19 69 45 45

Mairie de Saint-Pardoux-Soutiers

2 impasse des écoliers

79310 Saint-Pardoux-Soutiers



COUPON À RETOURNER

Représentant légal

Nom Prénom

Adresse

Mail@.....

Téléphone/...../...../...../...../.....



Enfant 1

Nom Prénom

Date de naissance

Enfant 2

Nom Prénom

Date de naissance

Enfant 3

Nom Prénom

Date de naissance

Enfant 4

Nom Prénom

Date de naissance